



Accident du travail puis congés

Par **milou62000**, le **25/07/2009** à **18:57**

Bonjour à tous,

Mon mari est en accident de travail pour tendinite au genou jusqu'au 7 aout inclus. Or il s'avère que ses congés débutent le 8 aout, jour ou nous devons partir. J'aurai plusieurs questions :

Doit il revoir le medecin avant de partir ou peut il le revoir en rentrant de vacances ?

Peut on partir de suite en congés ou faut il reprendre une journée de travail avant ?

Par avance un grand merci pour les réponses et ceux qui prennent le temps de lire les questions

Par **Visiteur**, le **26/07/2009** à **08:50**

bonjour,

vous êtes sûre que le 07 aout il sera guéri ?

ce n'est pas le médecin qui décide de la guérison ou non ?